



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2013/942

Service gestionnaire :

Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport concerne deux demandes de subvention présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations

Les demandes de subvention présentées concernent des manifestations qui auront lieu en janvier 2014, c'est pourquoi elles sont présentées en Commission Permanente de décembre 2013 malgré le principe de l'annualité budgétaire.

➤ Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire

L'Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC) organise un colloque intitulé « Ver Midi XVII » le 10 janvier 2014 à Illkirch.

Ce colloque permettra aux 200 participants de suivre les dernières avancées de la recherche de pointe sur le contrôle de l'identité cellulaire ou encore le contrôle de l'expression génique, grâce à l'utilisation d'un modèle unique, le petit ver terrestre nommé « Ver Midi XVII ».

Ce colloque a pour but de maximiser les échanges à travers la communauté scientifique, de mettre en contact des étudiants avec des chercheurs et de promouvoir les jeunes chercheurs.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Transport	1 590,00 €
Restauration	8 140,00 €
Hébergement	200,00 €
Assurance	270,00 €
Divers	200,00 €
TOTAL :	10 400,00 €

RECETTES

Conseil Général du Bas-Rhin	1 000,00 €
Communauté Urbaine de Strasbourg	1 000,00 €
Région	1 000,00 €
Université	1 000,00 €
Sponsors	5 400,00 €
Fonds propres	1 000,00 €
TOTAL :	10 400,00 €

Une participation financière de 1 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 000 €**.

➤ **Restaurants du Cœur**

Les Restaurants du Cœur organiseront leurs sept prochains concerts du 15 au 20 janvier 2014 au Zénith de Strasbourg.

Les ressources des concerts des « Enfoirés » et des ventes de produits dérivés qui s'ensuivent constituent près de 15% des ressources de l'association.

La quasi-totalité des coûts d'organisation du concert est financée par la chaîne de télévision choisie chaque année pour assurer la diffusion des concerts. Certains postes comme les frais de location, les assurances, le gardiennage et le secourisme sont néanmoins imputés au budget des Restos du Cœur.

Aussi, l'association sollicite une subvention de la part des collectivités locales à hauteur du prix de la location du Zénith, soit 226 500 €. La Communauté Urbaine de Strasbourg est sollicitée pour 50 000 € et la Région et le Conseil Général du Bas-Rhin pour 100 000 € chacun.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **50 000 €**.

Il convient d'approuver la convention de financement ci-jointe et de m'autoriser à la signer.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général statuant par délégation et sur proposition de son Président :

Décide d'attribuer des subventions aux organismes ci-dessus (montants à déterminer).

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL